

Présents : MM Noël BARBIER, Gilles BURÉ, Alexandre KOREIBA, Maryvonne LANAUD, Olivier PARIS, Martial PIOT, Delphine SOITTOUX, Pierre VERNE.

Excusé : M Claude JOSSERAND (pouvoir à Pierre VERNE),

Absents : MM Patrick EMERY, François GUYON

Secrétaire de séance : Mme Maryvonne LANAUD

MISE EN ACCESSIBILITE DE L'EGLISE ET DE L'ANCIENNE CURE **VALIDATION DU CHOIX DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de valider l'avis de la commission d'appel d'offres et de retenir les entreprises FRANCIOLI, Serrurerie LANAUD et PROSECO pour les travaux de mise en accessibilité de l'église et de l'ancienne cure. Le montant total de ses travaux s'élève à 72 059.02 € TTC (60 049.18 € HT).

MISE EN ACCESSIBILITE DE L'EGLISE ET DE L'ANCIENNE CURE

Le conseil municipal, à l'unanimité décide d'engager les travaux nécessaires à la mise en accessibilité (estimés à 89 640 € TTC). Une subvention de 40% sera demandée, au lieu de 30 % lors du conseil municipal du 10 avril 2015.

REALISATION D'UN CONTRAT DE PRET POUR LE PREFINANCEMENT DU FCTVA

Le conseil municipal, à l'unanimité décide d'autoriser le maire à souscrire auprès de la caisse des dépôts et consignations (CDC) un contrat de prêt d'un montant de 15 000 € à 0 %.

EMPRUNT AUPRES DU CREDIT MUTUEL POUR LES TRAVAUX 2015

Le conseil municipal, à l'unanimité décide d'autoriser le maire à souscrire auprès du Crédit Mutuel un prêt d'un montant de 100 000 € pour les travaux 2015.

RAPPORT ANNUEL DU SERVICE ASSAINISSEMENT 2014

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le rapport du service assainissement 2014.

CONVENTION COVOITURAGE

Le conseil municipal, à l'unanimité décide d'autoriser le maire à signer la convention de l'air de covoiturage avec le conseil départemental du Jura.

CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Le conseil municipal, à l'unanimité décide d'accepter un contrat d'apprentissage pendant deux ans avec le CFAA du Doubs de Châteaufarine.

QUESTIONS DIVERSES :

L'ordre du jour est terminé, le maire lève la séance à 22 h 00.